

# EN DIRECT

## du conseil municipal de

# Tramayes du 12/04/2019

### Bulletin d'information n° 217

#### **Avancement du dossier PLUI**

Une rencontre a eu lieu avec les services de l'Etat afin d'arriver à une proposition de zonage acceptable par les uns et les autres. Ce travail est en cours au niveau des autres communes. De fait prochainement, après validation par la communauté de communes, nous devrions avoir un document complet à soumettre à enquête publique pour approbation.

#### **Dossier de rénovation de l'ancienne gendarmerie**

L'affaire a été traitée à la cour d'appel de Lyon le 7 mars 2019. Cette dernière a donné raison à la commune et a validé de fait le permis de construire avec de l'isolation extérieure. Les deux parties ont deux mois pour faire appel du jugement auprès du Conseil d'Etat en cour de cassation. Toutefois, sans attendre la fin de ce délai, le conseil municipal a décidé de refaire appel aux financeurs dans l'espoir de pouvoir commencer les travaux avant la fin de l'année 2019. L'ensemble de l'évolution du dossier est consultable sur le site [www.tramayes.com/gendarmerie](http://www.tramayes.com/gendarmerie).

#### **Bilan des travaux école**

L'ensemble des engagements financiers pour les travaux de l'école se chiffre à 2 590 983 € TTC auquel il faut ajouter 53 071 € TTC de location des structures mobiles utilisées par l'école maternelle durant l'année scolaire 2017-2018.

La journée « portes ouvertes » du 6 avril a connu un bon succès. L'emprunt réalisé sur 20 ans pour la réalisation de ces travaux conduit à des annuités constantes de 52 673 €. Des contacts sont pris avec les financeurs (préfecture, conseil régional et conseil départemental) afin de trouver une date pour l'inauguration officielle. Une réflexion est également lancée sur le fait d'attribuer un nom à l'école. Le conseil d'école sera associé à cette démarche.

#### **Comptes administratifs et comptes de gestion**

L'analyse des comptes administratifs 2018 des deux budgets gérés par la commune (budget principal et budget chaufferie) montre des excédents aussi bien dans les sections de fonctionnement que d'investissement, sauf pour la section investissement du budget chaufferie. Toutefois sur ce budget, ce déficit est compensé par l'excédent dégagé dans la section de fonctionnement.

<b>Budget Principal</b>	Prévision 2018	Réalisé 2018	Solde annuel	
Dépenses de fonctionnement	929 292,58	599 595,72		
Recettes de fonctionnement	929 292,58	986 160,48	386 564,76	
Dépenses d'investissement	4 392 684,85	1 882 236,09		
Recettes d'investissement	4 392 684,85	2 015 597,77	133 361,68	519 926,44
<b>Budget Chaufferie HT</b>	Prévision 2018	Réalisé 2018	Solde annuel	
Dépenses de fonctionnement	173 389,90	116 206,66		
Recettes de fonctionnement	173 389,90	162 526,18	46 319,52	
Dépenses d'investissement	94 553,40	73 338,42		
Recettes d'investissement	94 553,40	44 259,45	-29 078,97	17 240,55

On peut noter des écarts importants dans les sections d'investissement entre les prévisions budgétaires et les réalisations. En général ceci est dû à des travaux qui se retrouvent reportés sur l'année suivante. Sur le budget principal 2018, une somme de 1 535 342 € avait été mise en provision pour les travaux de l'ancienne gendarmerie. Compte tenu de l'évolution de la situation, elle est reportée sur le budget 2019. De plus, sur les 2 180 000 € de dépenses prévues pour les travaux de l'école, seulement 1 303 038 € ont été facturés en 2018. Le reste se retrouve en report sur l'année 2019.

### **Budgets 2019**

Le budget chaufferie est identique à ceux des années précédentes. La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 184 523,78 € et permet d'avoir un transfert de 54 735,83 € à la section investissement qui s'équilibre à hauteur de 114 883,03 €. Dans les grandes masses, les dépenses sont occasionnées par le remboursement des emprunts, l'achat de bois déchiqueté et d'électricité ainsi que le remplacement des pièces d'usures. Le temps passé par les agents communaux est facturé annuellement 4 000 €. Pour l'évolution tarifaire on peut indiquer que les prix de revente augmente de l'ordre de 1 % par an en moyenne, ce qui est raisonnable par rapport à l'augmentation des autres sources d'énergie.

Pour le budget principal 2019, la section de fonctionnement s'équilibre à 1 335 488,28 € alors que l'équilibre de la section d'investissement conduit à la somme de 2 670 133,28 €. Dans les grands postes de dépenses d'investissement, on retrouve le solde des travaux de l'école pour 820 000 € et la prévision budgétaire de 1 535 342 € pour les travaux de l'ancienne gendarmerie.

Comme pour les deux années antérieures, le conseil municipal a adopté une hausse de 1,55 % de la fiscalité communale sachant que, dans le principe de convergence des taux de fiscalité des deux anciennes communautés de communes (Mâconnais Charolais et Matour et sa région), la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier applique une baisse de fiscalité sur notre commune. Hors décision d'autres modifications de taux, le prélèvement fiscal total de la commune et de la communauté de communes doit rester constant.

### **Convention de location de la salle Joseph Dufour à l'Office de Tourisme**

L'Office de Tourisme, qui dépend de la communauté de communes, organise tous les ans des expositions estivales dans la salle Joseph Dufour. Afin d'en faciliter la gestion il est proposé de louer cette salle du 20 juin au 10 septembre à l'Office de Tourisme.

### **Effectifs pompiers volontaires**

La compagnie des sapeurs-pompiers de Tramayes signale qu'elle est en manque de personnel. Elle invite tous les candidats potentiels à la rencontrer afin de mieux découvrir l'activité et les conditions de recrutement. La municipalité appuie cette démarche car un bon service de secours est indispensable pour l'ensemble de notre territoire.

### **Remerciement à l'association de sauvegarde du patrimoine**

Dans le budget investissement 2019 une somme de 25 000 € est allouée pour la réfection des lavoirs des Farges et des Roches et pour la toiture de la cabane du cimetière. Cette dépense est compensée par l'association de sauvegarde du patrimoine qui aide à préserver nos édifices. On ne peut que remercier chaleureusement cette association pour son engagement.

### **Dégradations volontaires**

Alors que des bénévoles œuvrent à préserver le patrimoine, d'autres le dégradent volontairement. Nous déplorons fortement les dégradations volontaires constatées récemment sur le toit neuf du lavoir des Farges. Des personnes ont jeté des grosses pierres sur la toiture ce qui a cassé plusieurs tuiles. Une plainte ayant été déposée en gendarmerie, nous invitons toute personne ayant connaissance des auteurs des faits à prendre contact avec la mairie.

### **Permanence de l'assistance sociale : coordonnées téléphoniques 03/85/59/03/18**

### **Calendrier des manifestations**

Vendredi 26 avril tournoi de foot vétérans

Samedi 27 et dimanche 28 avril déballage du Patrimoine

Dimanche 28 avril salon des Collectionneurs de Fèves des Rois à la salle Omnisports

Dimanche 28 avril, vente de lasagnes au profit de l'Etoile Filante.

## Atelier d'échanges compostage-jardinage au naturel

25 avril – 18 h à 19h30 – Salle de la Mairie

Vous n'avez jamais composté et vous voulez apprendre comment faire ?  
Vous compostez déjà, mais vous pensez que ça pourrait aller mieux ?

Les ateliers d'échanges compostage-jardinage au naturel répondront à vos interrogations. Organisés par le SIRTOM de la Vallée de la Grosne, en association avec les Jardins Partagés de TRAMAYES, ces ateliers gratuits sont ouverts à tous les novices et amateurs du compostage, paillage et jardinage au naturel.

Au programme : des trucs et astuces pour réussir et utiliser son compost, la valorisation des végétaux au jardin, et surtout des échanges sur les pratiques de chacun (car il n'y a pas une seule méthode idéale...)

Par souci d'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire auprès de :

Charline AMOROS : 03.85.59.26.98 / 07.88.51.73.87 / animcompost@sirtomgrosne.fr

**Les amis du « Tramayes' Road »** rouleront les 10 et 11 mai pour « **L'Etoile Filante** », association dont les bénéficiaires vont à l'aide au financement de la recherche contre les maladies orphelines et à l'amélioration du bien-être au quotidien des jeunes adultes et des adolescents hospitalisés, association à laquelle ils apporteront leur contribution. Une vingtaine de voitures anciennes, des années 1960 à 1980, visiteront le sud de la Bourgogne à travers ses paysages et ses monuments.

Vous pourrez venir à la rencontre de ces véhicules, témoins de notre passé industriel, à Tramayes sur la place du champ de foire vendredi matin, vendredi soir, samedi matin et samedi soir.

Ils rouleront dans nos campagnes, où vous pourrez les rencontrer au cours de vos déplacements, et traverseront les prairies du Charolais, les forêts puis les vignes du Beaujolais, avant de revenir sur Tramayes.

### Travaux photovoltaïque et autres

Sans doute suite au reportage de France 3 (<http://www.tramayes.com/RDP/19-02-16-France3/index.html>) du 16 février dernier où à l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes, mais aussi parfois suite à des interventions téléphoniques d'opérateurs promettant monts et merveilles grâce à l'énergie solaire, certaines personnes viennent en mairie en demandant conseils sur ces technologies de production d'énergie renouvelable.

Comme chaque projet est un cas particulier. Nous recommandons vivement de ne pas se laisser influencer par le premier devis d'installation de panneaux photovoltaïques. Pour information, nous rappelons qu'il y a des conseillers info énergie à votre disposition qui peuvent apporter gracieusement leur expertise et analyser en connaissance de cause les devis. Ils sont consultables par l'intermédiaire du réseau national FAIRE (<https://www.faire.fr/>). De plus il est aussi possible d'utiliser des comparateurs en ligne comme par exemple celui de l'association HEPUL <http://www.hespul.org/outil-web-evaluer-mon-devis-photovoltaïque/>.

Il ne faut pas négliger ces comparateurs qui parfois permettent d'avoir des avis indépendants sur des choix pouvant être très impactant. En voici un sur le choix de moyen de chauffage <https://www.thermix.org/>.

De plus nous vous invitons à consulter le site <http://www.tramayes.com/renovation/> si vous avez des projets de travaux qui par ailleurs pourront très prochainement faire l'objet de subventions dans le cadre de l'OPAH.



